



Collectivité locale

Vous êtes élu(e) ou responsable d'une Collectivité locale ..

Votre collectivité locale gère un certain nombre de services publics, d'établissements publics locaux.

Votre collectivité contribue à l'activité des associations.

Elle est liée à une (ou plusieurs) Sociétés(s) d'Economie Mixte Locales(s).

Nous vous aidons à agir, avec efficacité et sécurité.

• Vous souhaitez

- La modernisation de l'information financière de votre commune.
- L'amélioration de votre politique de transparence.
- Respecter la loi du 22 Juin 1994 concernant l'application de la nouvelle comptabilité locale (M.14).
- Prendre des décisions financières qui auront des répercussions sur les données physiques (voirie, écoles, salles de sport et de loisirs...), les logements, les zones d'accueil pour les entreprises.
- Tenir compte des données socio-économiques (emploi, démographie, création-disparition ou transfert d'activités, revenu des habitants).

• Nous vous proposons

- D'effectuer une mission de diagnostic de votre groupe territorial.
- Une évaluation des risques identifiés.
- Une évaluation des marges de manœuvre (endettement, fiscalité ...)
- L'établissement d'un rapport et d'un dossier détaillés.

• Les avantages pour vous

- Une meilleure connaissance du patrimoine de la commune.
- Une compréhension et une maîtrise accrue de vos finances.